|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)****25ème réunion, Genève, 24-27 mars 2020** | C:\Users\comas\AppData\Local\Temp\Rar$DRa0.735\jpg\ITU official logo_blue_RGB.jpg |
|  |  |
|  | **Document** **TDAG-20/****3-F** |
|  | **5 février 2020** |
|  | **Original:** **anglais** |
| Directrice du Bureau de développement des télécommunications |
| CONTRIBUTION DE L'UIT-D À LA MISE EN OEUVRE DES RÉSULTATS DU SMSI ET DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030 |
|  |
| **Résumé:**Le présent document fait le point sur la contribution du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D) à la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.**Suite à donner:**Le GCDT est invité à prendre note du présent document et à fournir les indications qu'il jugera nécessaires.**Références:**Résolution 30 (Rév.Buenos Aires, 2017) de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT), Résolution 140 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires et Résolution 1332 (modifiée en 2016) du Conseil de l'UIT. |

Introduction

1 La [Conférence de plénipotentiaires de l'UIT](https://www.itu.int/web/pp-18/fr/), qui s'est tenue du 29 octobre au 16 novembre 2018 à Dubaï (Émirats arabes unis), a réaffirmé le mandat de l'UIT et sa contribution à la mise en œuvre des grandes orientations du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) ainsi qu'à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). La [Conférence mondiale de développement des télécommunications](https://www.itu.int/fr/ITU-D/Conferences/WTDC/WTDC17/Pages/default.aspx) (CMDT-17), qui s'est tenue du 9 au 20 octobre 2017 à Buenos Aires (Argentine), a établi des liens clairs entre les objectifs, les résultats et les produits de l'UIT-D, les grandes orientations du SMSI et les ODD et les cibles correspondantes (Annexe 1). La mise en correspondance des Questions confiées aux Commissions d'études de l'UIT-D avec les grandes orientations du SMSI et les ODD fournit des indications supplémentaires sur la contribution apportée par les commissions d'études aux processus du SMSI et des ODD (Annexe 2). Dans cette perspective, toutes les activités menées par l'UIT-D contribuent à la réalisation des ODD et à la mise en œuvre des résultats du SMSI. Il est régulièrement rendu compte de ces activités aux membres de l'UIT dans le cadre des réunions du GCDT, des Forums régionaux de développement et du Groupe de travail du Conseil sur le SMSI (GTC-SMSI).

2 Les activités phares du BDT représentent une part importante des informations dont il est fait état chaque année dans la *Contribution de l'UIT à la mise en œuvre des résultats du SMSI.* L'édition de 2019 de ce rapport est accessible à l'adresse suivante: <https://www.itu.int/en/itu-wsis/Pages/Contribution.aspx>.

Activités spécifiques du BDT relatives au SMSI et aux ODD

3 Aux termes des *décide* de la Résolution 140 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires et de la Résolution 30 (Rév.Buenos Aires, 2017) de la CMDT, le BDT contribue à la mise en œuvre des résultats du SMSI et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, comme suit:

a) **Coordination des grandes orientations du SMSI**: Au nom de l'UIT, le BDT assure la fonction de coordonnateur de l'UIT pour les grandes orientations C2 (L'infrastructure de l'information et de la communication) et C6 (Créer un environnement propice). De plus, le BDT met en œuvre plusieurs activités dans le cadre de la grande orientation C5 du SMSI (Établir la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC), pour laquelle l'UIT est le coordonnateur unique. En 2019, les grandes orientations du SMSI ont été actualisées à la demande des membres.

 En concertation avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le BDT joue aussi le rôle de coordonnateur par intérim pour la grande orientation C4 du SMSI (Renforcement des capacités). Le BDT assure par ailleurs la fonction de coordonnateur officiel de l'UIT pour la plupart des grandes orientations (C1, C3, C4, C7 et C11) du SMSI pour lesquelles l'Union est le co-coordonnateur, ainsi que pour la grande orientation C9, pour laquelle l'Union est partenaire.

b) **Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement**: Le BDT continue de diriger le Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement, initiative internationale multi-parties prenantes visant à améliorer la disponibilité et la qualité des données et indicateurs relatifs aux TIC. Ce Partenariat participe activement au suivi des Objectifs de développement durable. Plusieurs cibles des ODD ont trait aux TIC et à la technologie, d'où la nécessité d'intégrer des indicateurs relatifs aux TIC dans le cadre de suivi.

 Le cadre mondial pour les indicateurs relatifs aux ODD, qui permet de suivre les progrès accomplis, d'identifier les problèmes et d'orienter les décideurs, comporte 231 indicateurs. Toutefois, seuls sept de ces indicateurs concernent les TIC. Ils portent sur six cibles relevant des ODD 4, 5, 9 et 17. Cinq des sept indicateurs sont collectés et diffusés par l'UIT.

 Il est important que tous les domaines dans lesquels les TIC ont un rôle à jouer soient mesurés et fassent l'objet d'un suivi. À cette fin, le Groupe d'action sur les TIC au service des ODD, qui relève du Partenariat et dont la direction est assurée de manière conjointe par l'UIT et le Département des affaires économiques et sociales (DAES) des Nations Unies, a élaboré une liste thématique de 26 indicateurs des TIC[[1]](#footnote-1) qui peuvent être utilisés pour mesurer la disponibilité et l'utilisation des TIC dans des secteurs pertinents au regard des ODD dont il n'est pas tenu compte dans le cadre mondial pour les indicateurs des ODD. Les 26 indicateurs des TIC portent sur 27 cibles associées à 11 ODD. Le Partenariat a approuvé la liste thématique et l'a soumise en vue de la 51ème session de la Commission des statistiques des Nations Unies, qui doit se tenir en mars 2020. Il est demandé à la Commission d'approuver la liste thématique des indicateurs des TIC, afin de suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

 **Mesure**: Conformément aux résultats du SMSI, le BDT continue de favoriser les échanges de vues au niveau international concernant la mesure des TIC au service du développement. En 2019, le BDT a publié le rapport "*Measuring digital development: Facts and figures 2019*" (Mesurer le développement numérique: faits et chiffres 2019). Cette première édition de la nouvelle série de publications "*Measuring digital development*" donne un aperçu des indicateurs des TIC les plus importants, notamment des estimations pour 2019. Le Colloque mondial sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde (WTIS) est la principale tribune mondiale consacrée à la mesure des télécommunications et de la société de l'information. L'édition de 2020 du WTIS aura lieu à Genève (Suisse) du 15 au 17 avril 2020.

c) **Forum du SMSI**: Le BDT a contribué au processus préparatoire et à l'organisation de l'édition de 2019 du Forum du SMSI, qui s'est tenue du 8 au 12 avril, et a dirigé plusieurs axes thématiques du Forum, tout en encourageant l'établissement de partenariats et la création de projets, comme indiqué dans le [document final](https://www.itu.int/net4/wsis/forum/2019/fr/Home/Outcomes). En 2020, le programme du Forum du SMSI, qui se tiendra du 6 au 9 avril à Genève (Suisse), comportera également une série de sessions dirigées par le BDT, parmi lesquelles on peut citer les activités suivantes:

– Réunions de coordination des grandes orientations du SMSI:

• Grande orientation C2 du SMSI: Infrastructure des TIC.

• Grande orientation C4 du SMSI: Renforcement des capacités.

• Grande orientation C5 du SMSI: Cybersécurité (rôle de contributeur, session dirigée par le Département SPM).

• Grande orientation C6 du SMSI: Créer un environnement propice.

• Grande orientation C7 du SMSI: Déchets d'équipements électriques et électroniques (UIT/PNUE).

• Grande orientation C7 du SMSI: Cyberécologie (UIT/OMM).

• Grande orientation C7 du SMSI: Cyberagriculture (UIT/FAO).

• Grande orientation C7 du SMSI: Cybersanté (UIT/OMS).

– Dialogue de haut niveau:

• Sauver des vies en situation de catastrophe au moyen des TIC.

– Réunion annuelle du Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement.

– Thématiques spéciales:

• Thématique du Forum du SMSI sur l'innovation.

• Thématique sur le sport.

• Thématique sur l'accessibilité.

En outre, le BDT organisera divers ateliers et sessions thématiques sur l'égalité hommes-femmes, la protection en ligne des enfants, la connectivité dans les écoles, la radiodiffusion et les compétences numériques, entre autres sujets. Il contribuera également à une série de dialogues interactifs de haut niveau, aux réunions de coordination sur les grandes orientations C1 (rôle des gouvernements), C11 (coopération internationale) et C7 (cyberscience, cyberapprentissage, cybergouvernement) du SMSI, ainsi qu'à la réunion des coordonnateurs des grandes orientations du SMSI.

d) **Prix du SMSI**:Le BDT continue de jouer un rôle important au sein de la commission chargée d'étudier les dossiers des candidats aux prix du SMSI et dans les activités de suivi liées à l'établissement de partenariats et à l'échange de bonnes pratiques. Dix-huit prix du SMSI sont décernés chaque année, et un hommage particulier est rendu aux lauréats pour leur contribution aux grandes orientations du SMSI en tant que coordonnateurs. En 2020, plus de 800 projets relatifs aux TIC au service des ODD ont été examinés et nominés pour la phase de vote, grâce à la contribution du BDT.

e) **Commissions d'études de l'UIT-D**: À la suite de la CMDT-17, les Questions confiées aux Commissions d'études de l'UIT-D ont été mises en correspondance avec les grandes orientations du SMSI et les ODD, afin de fournir des orientations supplémentaires sur la contribution que pourraient apporter les commissions d'études aux deux processus (voir l'Annexe 2). Les Commissions d'études de l'UIT-D tirent parti de la richesse des informations partagées par les parties prenantes dans le cadre du SMSI et des possibilités de dialogue et d'échange avec divers acteurs participant au processus du SMSI.

 Durant les réunions des Groupes du Rapporteur des Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT‑D, qui ont eu lieu du 23 septembre au 18 octobre 2019 à Genève, le BDT a élaboré un document ([SG1RGQ/258](https://www.itu.int/md/D18-SG01.RGQ-C-0258/en) et [SG2RGQ/167](https://www.itu.int/md/D18-SG02.RGQ-C-0167/en)) visant à étudier plus en détails les avantages de la collaboration entre les Commissions d'études et la plate-forme du SMSI et les prochaines étapes potentielles. Ce document fait suite à un précédent document ([1/207](https://www.itu.int/md/d18-sg01-c-0207) et [2/190](https://www.itu.int/md/d18-sg02-c-0190)) portant sur les liens possibles entre les lauréats et les champions des Prix du SMSI en 2018 et 2019 et les Questions confiées aux Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT‑D. Le nouveau document met notamment en évidence l'utilité de la base de données de l'inventaire des activités du SMSI, et les membres des commissions d'études y sont invités à examiner les projets contenus dans cette base de données pour trouver de possibles synergies avec les travaux actuellement menés et les résultats attendus.

 En conséquence, une session portant sur les travaux des Commissions d'études de l'UIT-D sera organisée pendant l'édition de 2020 du Forum du SMSI, afin d'élargir les possibilités de collaboration avec la plate-forme du SMSI. En outre, les Présidents, Vice-Présidents, Rapporteurs et Vice-Rapporteurs des deux Commissions d'études de l'UIT-D participeront en qualité d'intervenants et de contributeurs actifs aux différentes sessions ainsi qu'aux séances sur les grandes orientations du SMSI, afin de promouvoir les résultats de leur commission d'études.

f) **Initiatives spéciales**: Le BDT continue d'appuyer un certain nombre d'initiatives spéciales pour encourager les partenariats auxquels un rang de priorité élevé a été donné en vertu des résultats du SMSI et du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Parmi ceux-ci figurent la Commission "Le large bande au service du développement durable" et le Partenariat mondial EQUALS. En 2019, l'UIT et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont uni leurs forces en vue de connecter toutes les écoles à l'Internet d'ici à 2030, en lançant une initiative spéciale baptisée "[GIGA – Connecter chaque école à l'Internet](https://www.itu.int/en/ITU-D/Initiatives/GIGA)". Cette initiative vise à tirer parti d'une connectivité efficace pour accélérer l'accès des jeunes aux ressources éducatives et aux possibilités.

g) **Mise en œuvre des résultats du SMSI et des ODD au niveau régiona**l: Conformément à la Résolution 140 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires, les bureaux régionaux de l'UIT continuent de prendre des mesures afin de renforcer la coordination et la collaboration au niveau régional avec les commissions économiques régionales des Nations Unies, les Groupes régionaux des Nations Unies pour le développement durable, ainsi qu'avec toutes les institutions des Nations Unies (en particulier celles qui jouent le rôle de coordonnateur pour des grandes orientations du SMSI) et les autres organisations régionales concernées, en particulier dans le domaine des télécommunications/TIC.

 Les bureaux régionaux de l'UIT continuent de contribuer activement aux réunions des mécanismes de coordination régionaux des Nations Unies et des Groupes régionaux des Nations Unies pour le développement durable, en plaidant en faveur du rôle de catalyseur que jouent les TIC au service des ODD, en s'adaptant au processus de repositionnement du Système des Nations Unies pour le développement et en identifiant de nouvelles manières d'intégrer les TIC dans les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement durable et les projets menés à bien par d'autres organismes des Nations Unies, tout en établissant des partenariats stratégiques avec des bureaux régionaux du système des Nations Unies et d'autres parties prenantes concernées. Afin de continuer à promouvoir des partenariats en vue de garantir une connectivité efficace pour tous, et compte tenu de la mise en œuvre des initiatives régionales, l'UIT, le Haut‑Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et la GSMA ont parrainé une session, organisée lors du tout premier Forum mondial pour les réfugiés, en décembre 2019, visant à examiner les problèmes que pose la fourniture d'une connectivité aux réfugiés, aux personnes déplacées et aux communautés qui les accueillent.

 S'appuyant sur le processus de suivi des plans nationaux de développement durable et les évaluations nationales volontaires concernant les ODD effectuées par les États Membres, des efforts constants sont déployés afin de renforcer le rôle des TIC au niveau de la planification stratégique des pays.

 Les Bureaux régionaux de l'UIT continuent de contribuer à la série de *Forums régionaux des Nations Unies sur le développement durable*, qui se déroulent selon une périodicité annuelle dans six régions. Un certain nombre de sessions thématiques, d'interventions ciblées et d'expositions ont été organisées en 2019 afin d'établir des partenariats multi‑parties prenantes et de progresser dans la mise en œuvre de projets et d'initiatives concernant les TIC au service des ODD, tout en harmonisant les grandes orientations du SMSI et les ODD. Une série de Forums régionaux des Nations Unies sur le développement durable a également été planifiée pour 2020, comme suit:

– [Commission économique pour l'Afrique (CEA): Sixième session du Forum régional africain pour le développement durable](https://www.uneca.org/fr/arfsd2020)
24-27 février 2020, Victoria Falls Town (Zimbabwe).

– [Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE): Troisième session du Forum régional sur le développement durable pour la région de la CEE](http://www.unece.org/rfsd2020.html)
19-20 mars 2020, Genève (Suisse).

– [Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (ECLAC): Septième session du Forum Asie-Pacifique pour le développement durable](https://www.unescap.org/apfsd/7/)
25-27 mars 2020, Bangkok (Thaïlande).

– [Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes: Quatrième session du Forum des pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le développement durable](https://foroalc2030.cepal.org/2019/en)
28-31 mars 2020, La Havane (Cuba).

– [Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO): Septième session du Forum arabe pour le développement durable de 2020](http://forus-international.org/fr/evenement/escwa-7th-session-of-the-arab-forum-for-sustainable-development-2020)
7-9 avril 2020, Beyrouth (Liban).

 Outre les contributions ordinaires des bureaux régionaux de l'UIT à ces réunions, des interventions spéciales ont été prévues en vue de souligner l'importance de l'harmonisation des processus du SMSI et des ODD ainsi que de leur mise en œuvre, conformément à la Résolution 70/125 de l'Assemblée générale des Nations Unies.

 Dans le cadre d'une collaboration placée sous l'égide de l'Initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes, l'Organisation internationale du travail et l'Union internationale des télécommunications (UIT), avec l'appui de l'Union africaine, ont élaboré une approche globale concernant la création d'emplois pour les jeunes dans l'économie numérique, baptisée "Promouvoir des emplois décents et renforcer les compétences des jeunes dans l'économie numérique de l'Afrique". Une session d'information et de sensibilisation sera organisée parallèlement à la sixième session du Forum régional africain pour le développement durable, qui aura lieu du 24 au 27 février à Victoria Falls Town (Zimbabwe).

 S'inscrivant dans la droite ligne du partenariat avec la CESAO, le [Forum arabe de haut niveau sur le Sommet mondial sur la société de l'information et le Programme de développement durable à l'horizon 2030](https://www.unescwa.org/events/arab-forum-wsis-sdgs-2019) a également été organisé. Cette manifestation avait pour objectif de mettre en évidence les besoins en matière de collaboration entre toutes les parties prenantes en vue de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'atteindre les ODD dans la région des États arabes.

 Le bureau régional de l'UIT pour les États arabes a organisé deux sessions dans le cadre de ce Forum:

– Une session sur les villes intelligentes et le nouvel Agenda urbain: L'objectif de cette session était de présenter les villes intelligentes et durable en tant qu'approche permettant la mise en œuvre du nouvel Agenda urbain et de faire connaître les travaux menés par l'UIT dans le domaine des villes intelligentes et durables, de l'Internet des objets et des indicateurs fondamentaux de performance en vue de mesurer les progrès accomplis par les villes dans la transition vers un modèle intelligent et durable. Cette session a servi de cadre à la présentation du projet de ville intelligente de Beyrouth, mis en œuvre par OGERO, ainsi que de l'initiative régionale de l'UIT sur l'IoT, les villes intelligentes et les mégadonnées.

– Une session sur la cybersécurité dans la région des États arabes: Cette session a permis de présenter le Programme mondial cybersécurité (GCA) de l'UIT, ainsi que le Programme de cybersécurité du BDT, de promouvoir la confiance et la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/technologies de l'information et de la communication (TIC) et la protection de l'infrastructure informatique essentielle et d'examiner les aspects et les défis importants en matière de cybersécurité dans la région des États arabes. En outre, elle a servi de cadre à la promotion de l'initiative régionale de l'UIT sur la confiance et la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC.

 Quatre Forums régionaux de l'UIT sur le développement (RDF) ont été organisés en 2019 (voir le [site web](https://www.itu.int/fr/ITU-D/Pages/rdf_2019.aspx) consacré à ces manifestations).

– Le Forum régional de l'UIT sur le développement pour les États arabes a eu lieu le 19 mars 2019 à Beyrouth (Liban) dans le cadre du Forum arabe de haut niveau sur le SMSI et les ODD organisé par la CESAO.

– Le Forum régional de l'UIT sur le développement pour les Amériques a eu lieu le 30 septembre 2019 à Asunción (Paraguay).

– Le Forum régional de l'UIT sur le développement pour la Communauté des États indépendants (CEI) a eu lieu les 2 et 3 octobre 2019 à Bichkek (République kirghize).

– Le Forum régional de l'UIT sur le développement pour l'Europe a eu lieu le 6 mai 2019 à Rome (Italie).

 Ces forums ont servi de tribune ouverte pour la création de partenariats et la coordination de la mise en œuvre des initiatives régionales approuvées par la CMDT-17 et visant à contribuer à la mise en œuvre des grandes orientations du SMSI et à la réalisation des ODD. Compte tenu des recommandations formulées par le GCDT en 2019, les ordres du jour des Forums régionaux sur le développement comportaient des points liés à la mise en œuvre des résultats du SMSI et des ODD.

 Les Forums régionaux sur le développement continuent de mobiliser des parties prenantes régionales, de contribuer à la création de partenariats et d'impliquer des organisations régionales/internationales et des organismes des Nations Unies. Une autre série de Forums régionaux sur le développement est prévue en 2020.

Conclusions

4 Les membres de l'UIT sont invités à prendre une part active aux activités du BDT qui contribuent à la mise en œuvre des résultats du SMSI et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, conformément à la CMDT-17.

5 Les membres de l'UIT sont invités à participer activement aux processus préparatoires relatifs aux Forums du SMSI, au processus d'Inventaire du SMSI et aux prix du SMSI.

6 Au niveau national, les membres de l'UIT sont encouragés à intégrer les TIC aux plans de développement durable et aux plans-cadres pour l'aide au développement des Nations Unies, et à envisager de soutenir les efforts déployés par l'UIT pour produire des résultats dans le cadre des TIC au service des ODD par le biais de l'approche des Nations Unies "Unis dans l'action", en tenant compte du mandat de l'UIT et de ses compétences fondamentales.

7 Les États Membres sont invités à renforcer leurs capacités en matière de collecte de statistiques et d'indicateurs nécessaires pour la mesure des ODD.

8 Au niveau régional, toutes les parties prenantes sont invitées à prendre part aux préparatifs en vue des Forums régionaux sur le développement, des Forums des Nations Unies sur le développement durable, de manifestations régionales spécifiques relatives au SMSI ou aux ODD et d'autres manifestations, en mettant en lumière l'importance des TIC au service des ODD et de l'alignement du processus du SMSI sur celui des ODD, et en tenant compte des résultats de la CMDT-17.

9 Les membres de l'UIT sont invités à participer activement aux activités menées par le BDT en vue d'établir des partenariats et de contribuer à la mise en œuvre des résultats du SMSI et à la réalisation des ODD, y compris à la mise en œuvre des initiatives régionales approuvées par la CMDT-17, en facilitant notamment la participation de parties prenantes issues d'autres secteurs que celui des télécommunications/TIC.

10 Les membres de l'UIT sont encouragés à s'appuyer sur l'assistance fournie aux pays en matière de transformation numérique, qui stimule la croissance durable de l'économie numérique et encourage les progrès dans la mise en œuvre des grandes orientations du SMSI et dans la réalisation des ODD.

11 Les membres de l'UIT sont invités à soumettre des contributions au Groupe consultatif pour le développement des télécommunications et aux commissions d'études concernées de l'UIT‑D, s'il y a lieu, et à contribuer aux travaux du GTC-SMSI sur la mise en œuvre des résultats du SMSI, dans le cadre du mandat de l'UIT, compte tenu du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

ANNEXE 1

Contribution de l'UIT-D au Plan stratégique de l'UIT pour la période 2020-2023:
Objectifs, résultats, ODD et grandes orientations du SMSI

| Objectifs | D.1 Coordination: Promouvoir la coopération et la conclusion d'accords à l'échelle internationale concernant les questions de développement des télécommunications/TIC | D.2 Infrastructure moderne et sûre pour les télécommunications/TIC: Promouvoir le développement d'infrastructures et de services, et notamment établir la confiance et la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC  | D.3 Environnement favorable: Promouvoir la mise en place de politiques et d'un environnement réglementaire propices au développement durable des télécommunications/TIC  | D.4 Société numérique inclusive: Promouvoir le développement et l'utilisation des télécommunications/TIC et d'applications pour donner aux individus et aux sociétés des moyens d'agir en faveur du développement durable  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Résultats | **D.1-1:** Examen plus approfondi et meilleure adhésion à la contribution de l'UIT-D au plan stratégique de l'UIT, à la Déclaration de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) et au Plan d'action de la CMDT.Contribue à la réalisation des Objectifs 1, 3, 5, 10, 16 et 17 des ODDContribue à la coordination de la mise en œuvre des GO‑SMSI C1 et C11**D.1-2:** Évaluation de la mise en œuvre du plan d'action de la CMDT et du plan d'action du SMSIContribue à la réalisation des Objectifs 1, 3, 5, 10, 16 et 17 des ODD Contribue à la coordination de la mise en œuvre des GO‑SMSI C1 et C11**D.1-3:** Renforcement de l'échange de connaissances, du dialogue et des partenariats entre les membres de l'UIT concernant les questions de télécommunication/TIC.Contribue à la réalisation des Objectifs 1, 3, 5, 10, 16 et 17 des ODDContribue à la coordination de la mise en œuvre des GO‑SMSI C1 et C11 **D.1-4:** Renforcement du processus et de la mise en œuvre de projets de développement des télécommunications/ TIC et d'initiatives régionalesContribue à la réalisation des Objectifs 1 et 17 des ODDContribue à la coordination de la mise en œuvre des GO‑SMSI C1 et C11 **D.1-5**: Faciliter la conclusion d'accords de coopération concernant des programmes de développement des télécommunications/TIC entre les États Membres, ainsi qu'entre les États Membres et d'autres parties prenantes de l'écosystème des TIC, sur la base des demandes formulées par les États Membres concernés de l'UIT Contribue à la réalisation des Objectifs 1 et 17 des ODDContribue à la coordination de la mise en œuvre des GO‑SMSI C1 et C11 | **D.2-1:** Renforcement de la capacité des membres de l'UIT de fournir des infrastructures et des services de télécommunication/TIC robustes. Contribue à la réalisation des Objectifs 1, 3, 5, 8, 9, 10, 11, 16 et 17 des ODDContribue à la coordination de la mise en œuvre des GO-SMSI C1, C2, C3, C9 et C11**D.2-2:** Renforcement de la capacité des États Membres d'échanger efficacement des informations, de trouver des solutions et de lutter contre les menaces en matière de cybersécurité ainsi que d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies et des capacités au niveau national, y compris par le biais du renforcement des capacités, en encourageant la coopération aux niveaux national, régional et international en vue d'une participation accrue entre les États Membres et les acteurs concernés.Contribue à la réalisation des Objectifs 4, 9, 11, 16 et 17 des ODDContribue à la coordination de la mise en œuvre de la GO-SMSI C5**D.2-3:** Renforcement de la capacité des États Membres d'utiliser les télécommunications/ TIC pour l'atténuation et la gestion des risques de catastrophe, pour garantir la disponibilité des télécommunications d'urgence et appuyer la coopération dans ce domaineContribue à la réalisation des Objectifs 1, 3, 5, 11 et 13 des ODD Contribue à la coordination de la mise en œuvre des GO-SMSI C2 et C7 | **D.3-1**: Renforcement de la capacité des États Membres d'élaborer des cadres politiques, juridiques et réglementaires favorables au développement des télécommunications/TIC Contribue à la réalisation des Objectifs 2, 4, 5, 8, 9, 10, 11, 16 et 17 des ODDContribue à la coordination de la mise en œuvre des GO-SMSI C6**D.3-2:** Renforcement de la capacité des États Membres de produire des statistiques sur les télécommunications/TIC de qualité et comparables à l'échelle internationale, qui tiennent compte de l'évolution et des tendances dans le secteur des télécommunications/TIC, à partir de normes et de méthodologies convenues.Contribue à la réalisation des Objectifs 1 à 17 des ODD Contribue à la coordination de la mise en œuvre des GO-SMSI C1 à C11 **D.3-3**: Renforcement des capacités humaines et institutionnelles des membres de l'UIT à exploiter pleinement le potentiel des télécommunications/TIC. Contribue à la réalisation des Objectifs 1, 2, 3, 4, 5, 6, 12, 13, 14, 16 et 17 des ODDContribue à la coordination de la mise en œuvre de la GO-SMSI C4**D.3-4:** Renforcement de la capacité des membres de l'UIT d'intégrer l'innovation dans le secteur des télécommunications/TIC dans leurs programmes nationaux de développement et d'élaborer des stratégies visant à promouvoir les initiatives en matière d'innovation, y compris dans le cadre de partenariats publics, privés ou public-privé. Contribue à la réalisation des Objectifs 1, 2, 3, 4, 5, 9, 12, 16 et 17 des ODDContribue à la coordination de la mise en œuvre des GO-SMSI C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7 et C11 | **D.4-1:** Amélioration de l'accès aux télécommunications/TIC et de leur utilisation dans les pays les moins avancés (PMA), les petits États insulaires en développement (PEID) et les pays en développement sans littoral (PDSL), ainsi que dans les pays dont l'économie est en transition.Contribue à la réalisation des Objectifs 1, 3, 7, 8, 9, 11, 13 et 17 des ODD Contribue à la coordination de la mise en œuvre des GO‑SMSI C2, C6 et C7**D.4-2:** Renforcement de la capacité des membres de l'UIT à accélérer le développement économique et social en exploitant et en utilisant les nouvelles technologies et les services et applications des télécommunications/TIC.Contribue à la réalisation des Objectifs 2, 3, 4, 6, 7 et 11 des ODDContribue à la coordination de la mise en œuvre de la GO‑SMSI C7**D.4-3:** Renforcement de la capacité des membres de l'UIT d'élaborer des stratégies, des politiques et des pratiques favorisant l'inclusion numérique, en particulier pour l'autonomisation des femmes et des jeunes filles, des personnes handicapées et des autres personnes ayant des besoins particuliersContribue à la réalisation des Objectifs 4, 5, 8, 10 et 17 des ODDContribue à la coordination de la mise en œuvre des GO‑SMSI C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, C8 et C9 **D.4-4**: Renforcement de la capacité des membres de l'UIT de concevoir des stratégies et des solutions en matière de télécommunications/TIC relatives à l'adaptation aux effets des changements climatiques et à l'atténuation de ces effets ainsi qu'à l'utilisation d'énergies vertes/renouvelables Contribue à la réalisation des Objectifs 3, 5, 11, 12 et 13 des ODDContribue à la coordination de la mise en œuvre de la GO‑SMSI C7 |

ANNEXE 2

Questions confiées aux Commissions d'études de l'UIT-D (2018-2021) et contribution à la mise en œuvre
des grandes orientations du SMSI et à la réalisation des ODD

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Commission d'études 1: Environnement propice au développement des télécommunications/TIC** |  | **Commission d'études 2: Utilisation de services et d'applications des TIC pour promouvoir le développement durable** |
| Question | ODD et grandes orientations du SMSI correspondants |  | Question | ODD et grandes orientations du SMSI correspondants |
| Q1/1: Stratégies et politiques pour le déploiement du large bande dans les pays en développement |  C:\Users\Cormierr\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Word\C2.pngC:\Users\Cormierr\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Word\C6.png |  | Q1/2: Créer une société et des villes intelligentes: utilisation des TIC au service du développement socio‑économique durable |  C:\Users\Cormierr\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Word\C7.png |
| Q2/1: Stratégies, politiques, réglementations et méthodes relatives au passage à la radiodiffusion numérique et son adoption, et mise en œuvre de nouveaux services |  C:\Users\Cormierr\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Word\C2.png |  | Q2/2: Les télécommunications/TIC au service de la cybersanté |  C:\Users\Cormierr\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Word\C2.pngC:\Users\Cormierr\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Word\C7.png |
| Q3/1: Technologies émergentes, y compris l'informatique en nuage, les services sur mobile et les services OTT: enjeux et perspectives, incidences sur le plan de l'économie et de la politique générale pour les pays en développement | C:\Users\Cormierr\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Word\ODD12.png C:\Users\Cormierr\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Word\C2.pngC:\Users\Cormierr\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Word\C6.pngC:\Users\Cormierr\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Word\C7.png |  | Q3/2: Sécurisation des réseaux d'information et de communication: bonnes pratiques pour créer une culture de la cybersécurité |   |
| Q4/1: Politiques économiques et méthodes de détermination des coûts des services relatifs aux réseaux nationaux de télécommunications/TIC |  C:\Users\Cormierr\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Word\C6.png |  | Q4/2: Assistance aux pays en développement concernant la mise en œuvre des programmes de conformité et d'interopérabilité et lutte contre la contrefaçon d'équipements TIC et le vol de dispositifs mobiles |  C:\Users\Cormierr\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Word\C2.png |
| Q5/1: Télécommunications/TIC pour les zones rurales et isolées |  C:\Users\Cormierr\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Word\C2.pngC:\Users\Cormierr\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Word\C6.png |  | Q5/2: Utilisation des télécommunications/TIC aux fins de la réduction des risques de catastrophe et de la gestion des catastrophes |  C:\Users\Cormierr\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Word\C2.pngC:\Users\Cormierr\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Word\C7.png |
| Q6/1: Information, protection et droits du consommateur: lois, réglementation, fondements économiques, réseaux de consommateurs | C:\Users\Cormierr\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Word\ODD12.png C5C:\Users\Cormierr\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Word\C6.png |  | Q6/2: Les TIC et l'environnement |  C:\Users\Cormierr\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Word\C7.png |
| Q7/1: Accès des personnes handicapées et des autres personnes ayant des besoins particuliers aux services de télécommunication/TIC | ODD10 C3C4C:\Users\Cormierr\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Word\C7.png |  | Q7/2: Stratégies et politiques concernant l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques |   |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Voir: <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Documents/intlcoop/partnership/Thematic_ICT_indicators_for_the_SDGs.pdf>. [↑](#footnote-ref-1)